

En Bref

Colza (p. 2)

Stade	Stade principal : 5 feuilles (26% des parcelles suivies cette semaine).
Limaces	Augmentation des dégâts observés cette semaine. Risque fort pour les parcelles les moins avancées. Maintenir une surveillance sur les colzas peu développés (levée en cours, cotylédons) car très sensibles aux attaques de limaces.
Grosses altises	Évolution des piègeages et des dégâts sur plantes. Vigilance toute particulière sur les colzas les moins développés car conditions climatiques favorables à leur activité dans les jours à venir. Surveiller également le développement végétatif des colzas. Risque fort pour les parcelles les moins avancées et faible pour celles qui sont sorties de la période de sensibilité.
Tenthrede de la rave	Maintenir une surveillance dans les parcelles où des larves ont pu être observées Risque faible sauf pour les parcelles sur lesquelles des larves ont été observées, risque moyen .
Pucerons cendrés du chou Pucerons vert du pêcher	Augmentation des populations de pucerons dans les parcelles. Conditions favorables à leur développement. Risque moyen .

Maïs (p. 5)

Pyrales	Réaliser un sondage larvaire dans les parcelles de maïs pas encore récoltées. Mesures prophylactiques
----------------	--

Blé (p. 6)

Leviers agronomiques	Mise en œuvre de mesures permettant de prévenir le développement des maladies et des ravageurs.
-----------------------------	---

Lin oléagineux (p. 7)

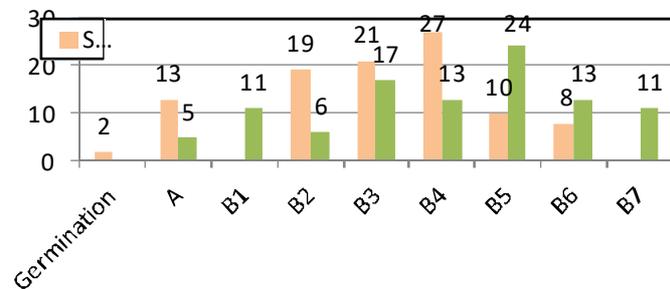
Stade	Stades observés : levée à B2 (= 4 premières feuilles ouvertes)
Altises	Risque faible . Poursuivre la surveillance dans les parcelles.

COLZA

46 parcelles de colza suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 20, Finistère : 4, Ille-et-Vilaine : 9, et Morbihan : 13).

Stades

Les stades sont compris entre « A – cotylédons » et « B7 – 7 feuilles étalées » pour quatre parcelles semées entre le 22 et 29 août.
Le stade principal pour cette semaine est « B5 – 5 feuilles »; cela concerne 26% des parcelles suivies (11 parcelles sur 46).



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Limaces : Risque **fort** pour les parcelles les moins développées

Forte augmentation des dégâts :

22 pièges ont été relevés cette semaine et des limaces ont été piégées dans 11 pièges avec en moyenne 13 limaces / m². Des dégâts de limaces ont été signalés dans 23 parcelles sur 25 observées cette semaine avec en moyenne 60% des plantes présentant des morsures et 19% de la surface foliaire détruite. Les dégâts ont augmenté depuis les derniers relevés.

Poursuivre la surveillance dans les parcelles les moins développées et les parcelles à risque :

Les conditions climatiques (forte humidité et températures douces) restent favorables à l'activité des limaces mais également au développement des colzas.

Un quart des parcelles sont toujours dans la période de sensibilité.

Une vigilance doit être maintenue dans les parcelles les moins développées (levée, cotylédons) et dans les parcelles à risque (sols motteux, argileux, présence de résidus, attaques les années précédentes).

Le risque reste **fort** pour les parcelles les moins avancées et **faible** pour les parcelles ayant atteint le stade « 4 feuilles ».

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille,
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- la présence ou non d'auxiliaires.

Limace grise



Source: Fredon Bretagne

Limace noire



Source: Fredon Bretagne

Méthodes alternatives :

Vous pouvez consulter le lien suivant :

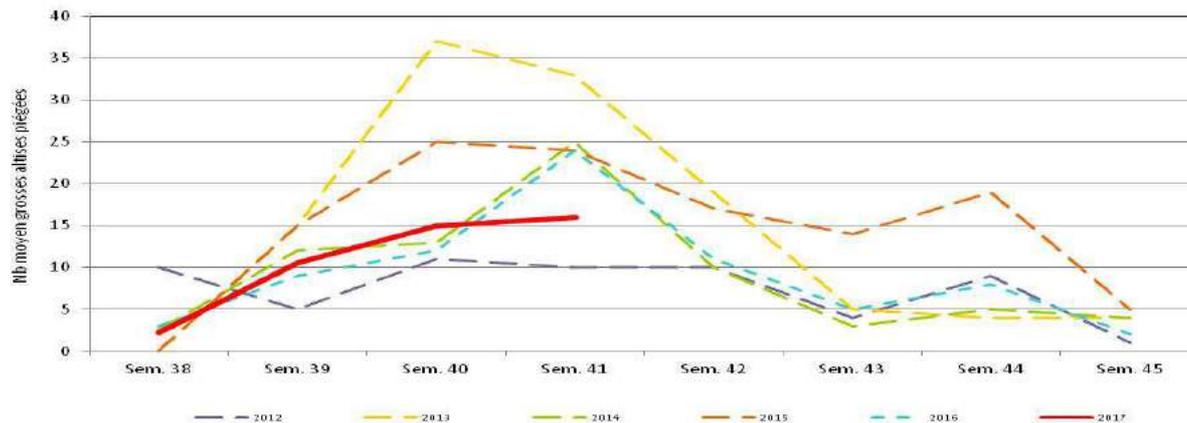
http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2014_depliant_ecophyto_limaces_BAT_BD.pdf

Grosses altises ou altises d'hiver: Maintien du risque **fort** pour les parcelles les moins avancées

Peu d'évolution des dégâts :

Des altises ont été piégées dans 35 cuvettes sur 40 relevées avec en moyenne 16 adultes par cuvette.

Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Des dégâts de morsures ont été observés dans 16 parcelles sur 28 suivies avec en moyenne 68% des plantes touchées (53% la semaine dernière) et 13% de la surface foliaire détruite (15% la semaine dernière). Trois parcelles dépassent le seuil indicatif de risque (% de plantes touchées et % de surface foliaire détruite).

Maintenir une surveillance sur l'évolution des dégâts dans les parcelles les moins avancées (levée à 2 feuilles) :

Un quart des parcelles sont encore dans la période de sensibilité. Une vigilance doit être maintenue pour ces parcelles car les conditions climatiques annoncées restent favorables à l'activité des altises.

Pour les parcelles ayant dépassé le stade « 3 feuilles », elles ne sont plus concernées par le risque altise.

Dans les jours à venir, les colzas vont également bénéficier de conditions météorologiques favorables à leur développement végétatif et pourront donc sortir de la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.

Les interventions contre les adultes ne permettent pas de réguler les infestations larvaires possibles ultérieurement.

Le risque est **fort** pour les parcelles les moins avancées et **faible** pour celles qui ne sont plus dans la période de sensibilité.

Période d'observation : De la levée à B3 (3 feuilles) inclus. Après B4 (4 feuilles), il est inutile de traiter.

Seuil indicatif de risque : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Des cas de résistances des altises d'hiver aux pyréthri-noïdes sont confirmés en France.

Pour le moment, pour le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine, le niveau de résistance des populations d'altises d'hiver est faible à moyen.

Pour éviter de favoriser une résistance généralisée, il est conseillé de n'intervenir que si les seuils de nuisibilité sont dépassés grâce à une observation précise des attaques sur les plantes en lien avec l'état végétatif de la culture (vigueur, vitesse de croissance, stade de développement).

Résultats des analyses moléculaires sur altises d'hiver (prélèvements 2015-2017)

246 échantillons analysés

(carte réalisée le 31/05/2017)

Expression des mutations kdr et super kdr (% de populations par catégorie)

Nombre de populations



Tenthrède de la rave : Risque faible à moyen

Des piégeages ont été faits cette semaine dans 9 pièges sur 34 relevés avec en moyenne 7 adultes par piège.

Des dégâts ont été signalés sur 9 parcelles avec en moyenne 37% des plantes touchées et 12% de la surface foliaire détruite.

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes dans les cuvettes jaunes.

Seules les larves sont responsables des dégâts : elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures.

Maintenir une surveillance dans les parcelles en cas de présence de larves dans les parcelles.

Le risque reste faible et moyen pour les parcelles où des larves ont été observées sur les plantes.

Larve de tenthrède



Source : Fredon Bretagne

Période d'observation : De la levée au stade « 6 feuilles (B6) ».

Seuil indicatif de risque : Prélèvement de plus d'1/4 quart de la surface foliaire par les larves.

Pucerons cendrés du chou et verts du pêcher : Risque moyen

Des pucerons cendrés du chou ont été trouvés dans 3 parcelles sur 35 suivies avec en moyenne 32% des plantes touchées. Une seule parcelle est atteinte le seuil indicatif de risque et est encore dans la période de sensibilité.

Des pucerons verts du pêcher ont été signalés dans 4 parcelles sur 36 observées avec en moyenne 41% des plantes atteintes. Deux parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque et sont toujours dans la période de sensibilité.

Des pucerons momifiés ont également été signalés dans les parcelles.

Les conditions climatiques sont toujours favorables à leur développement.

Maintenir une surveillance dans les parcelles pour suivre l'évolution des populations.

Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles.

Pucerons verts (aptères)



Source : Fredon Bretagne

Période d'observation : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines après la levée)

Seuil indicatif de risque : 20% des plantes porteuses de pucerons.

Autres signalements

Des **baris des crucifères** sont toujours signalés dans les parcelles. Ils peuvent être confondus avec les altises d'hiver mais ne sont pas considérés comme des insectes nuisibles pour la culture. Attention à bien les identifier.

Du **phoma** a été signalé sur six parcelles situées à Domloup (35), Fouesnant (29), Pléchéat (35), Planguenoual (22), Plurien (22) et Ploufragan (22) avec en moyenne 10% des plantes touchées sur les variétés, DK Expertise, Exact, DK Expansion, DK Exlibris et DK Exentiel.

Du **pseudocercopsorella** a été vu dans une parcelle située à Fouesnant avec 5% des plantes touchées sur la variété DK Expertise.

Macule de phoma



Source : Fredon Bretagne

MAÏS

Ravageurs

Pyrales

Pour les parcelles qui ne sont pas encore récoltées, il serait intéressant de les observer et d'y réaliser des sondages larvaires pour évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette année, la pression a pu être forte. Cette observation réalisée à cette période de l'année permettrait de bien connaître la situation et de prévoir pour la prochaine campagne.

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes pour obtenir le nombre moyen de larve(s) par plante.

Méthodes prophylactiques :

(extrait de la messagerie arvalis Bretagne du 3 octobre 2017—n° 24)

Le **broyage des tiges** est une mesure prophylactique indispensable pour lutter contre le développement de la pyrale.

Il est fortement recommandé de réaliser un broyage des tiges aussitôt après la récolte. Cette opération détruit des larves et en expose d'autres au froid hivernal, aux prédateurs et aux parasites. On cherchera à réaliser un broyage le plus fin et le plus bas possible pour atteindre toutes les larves, qui sont parfois réfugiées à la base de tiges :

- ⇒ Un broyeur tracté à axe horizontal est le matériel qui réalise le meilleur travail, mais il reprend mal les tiges écrasées à la récolte.
- ⇒ Le broyage sous les becs de la moissonneuse peut être un compromis intéressant et peu coûteux. Cependant cette technique ne permet pas un broyage très fin et très bas et peut s'avérer insuffisante, dans les situations les plus à risque.

L'enfouissement des résidus dans la couche superficielle complètera l'efficacité en améliorant la dégradation des résidus.

BLE

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée ou la propagation des maladies et/ou des ravageurs en perturbant leur cycle de développement.

Les mesures prophylactiques pouvant être mises en place sont les suivantes :

Date de semis :

- ⇒ **Éviter les semis trop précoces** : en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 20 – 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est soumise à une grande période de contamination aux maladies qui, au final, peuvent s'exprimer intensément, telles que des attaques de **piétin échaudage** (développement du champignon limité par des températures froides) et éventuellement de **piétin-verse** (période de contamination plus importante en cas de semis précoce). Cela permet également de limiter la pression de certains ravageurs tels que les **pucerons** (*Rhopalosiphum padi*) qui peuvent être vecteurs de la **jaunisse nanisante de l'orge**.
- ⇒ **Décaler la date de semis** : cela permet également de limiter la levée des plantes adventices, notamment certaines graminées qui germent préférentiellement à l'automne.

Variétés :

- ⇒ **Sensibilité variétale** : la sensibilité de la variété est un élément clé pour permettre de raisonner la lutte sur des maladies comme la septoriose, les rouilles, le piétin-verse ou l'oïdium.
- ⇒ **Choisir une variété tolérante** : il est important d'opter pour une variété tolérante aux maladies foliaires (septoriose, rouilles, oïdium) et au piétin-verse, notamment dans les parcelles à risque agronomique fort.

Travail du sol :

- ⇒ Enfouir les résidus de culture du précédent permettant ainsi de limiter le potentiel infectieux de certaines maladies (piétin-verse, fusariose des épis).
- ⇒ Utiliser un éparpilleur de menue paille pour éviter des effets andains derrière la moissonneuse-batteuse. (prévention du piétin échaudage).
- ⇒ Détruire les repousses de céréales et des graminées adventices qui peuvent être des relais pour certaines maladies (rouille jaune, rouille brune) et des réservoirs à pucerons.
- ⇒ Éviter les sols motteux et la présence de résidus de culture favorisant l'activité des limaces (humidité et nourriture).

Densité de semis :

- ⇒ Éviter les semis trop denses qui peuvent accentuer le développement de certaines maladies (oïdium) en maintenant une humidité dans la végétation et qui sont également propices à la verse en végétation.

Rotation :

- ⇒ Permettre de diminuer la pression de certaines maladies (piétin-verse, piétin échaudage, fusariose des épis) qui se conservent dans le sol.
- ⇒ Alternier les cultures d'hiver et de printemps pour permettre de couper le cycle de la flore adventice, ne pas spécialiser la flore présente et limiter les risques de résistance.

LE LIN

(Retrouver la version complète sur les sites de la DRAAF et de la Chambre Régionale de l'Agriculture sous la rubrique « Grandes Cultures »)

3 parcelles de lin oléagineux d'hiver suivies (Bretagne: 0, Centre-Val de Loire : 2, Pays de la Loire : 1, Poitou-Charentes : 0).

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 3 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2017 / 2018. La répartition régionale est la suivante : 2 parcelles en Centre, 0 parcelle en Poitou-Charentes, 0 parcelle en Bretagne, 1 parcelle en Pays de la Loire.

Stade phénologique et état des cultures

Les semis se sont déroulés entre le 22 / 09 et le 25 / 09 / 2016 sur les 3 premières parcelles du réseau cette année. Dans certains secteurs les semis ont été compliqués et retardés l'excès de pluviométrie du mois de septembre et le difficile ressuyage des sols.

Les 3 parcelles observées cette semaine sont levée à B1 en Centre-Val de Loire (départements 41 et 36) et au stade B2 en région Pays de la Loire (départements 44).

Analyse du risque altises

Cette semaine les observations dans les 3 parcelles du réseau font état d'une pression faible en altise sur lin d'hiver. Aucun dégât n'est signalé dans les parcelles du réseau.

Le risque est **faible** cette semaine. La surveillance doit se poursuivre dans la mesure où l'ensemble des parcelles est en période de risque vis-à-vis de ce ravageur (stade de sensibilité : fendillement à 5-6cm du lin).

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Arvalis-Institut du Végétal, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, Duclos Solutions, D2n, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gruel Fayer, Lycée de Bréhoulou.

BSV lin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA 41, CA 44, AXERREAL

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS
Animateurs Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Pour la partie lin oléagineux :
Rédacteur : Nina RABOURDIN – Terres Inovia
Suppléant : Guy ARJAURE – Terres Inovia, en partenariat avec ARVALIS-Institut du végétal

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.